

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 12 avril 2023



Nomenclature : 5-6-1
2023/25

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril à 19h00, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 5 avril 2023 dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 3

Étaient présent(e)s :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, CASTEL Sylvie, BOGAERD Eric, MINET Denise, DEVILDER Marin, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, CORNE Adeline, PRZEPIORKA Anne-Marie, ROBIL Raphael, VIAU Gaele, SILVESTRI Antoine, POUILLART Laurent, FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry, LEFEBVRE Ludovic, JANVIER Dominique.

Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s :

ENNIQUE Renaud (pouvoir Nadia COURBEZ), LEPERS Isabelle (pouvoir Marion DUBOIS), LUCHIER Catherine (pouvoir Sylvie CASTEL).

POINT N 06 : Etat annuel des indemnités des élus

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, l'article L. 2123-24-1-1 de Code Général des Collectivités Territoriales, dispose que: « Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. »

Il propose ainsi au conseil municipal de prendre acte de l'état annuel des indemnités des élus municipaux pour l'année 2022 présenté ci-après :

Nom et prénom de l'élu	Indemnités perçues au titre du mandat de conseiller municipal			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune dans un établissement public local			Indemnités perçues au titre de représentant de la commune au sein d'une SEM ou d'une SPL			Autre
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Avantages en nature (numéraire)
Bogaerd Eric	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boileau Pascal	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carpentier Guy	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Castel Sylvie	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corme Adeline	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Courbez Nadia	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Desmarescaux Martine	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Devilder Marin	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dubois Marion	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dumortier Benjamin	30 037,20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ennique Renaud	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fiquet Alain	1 290,76												
Fremaux Céline	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lepers Isabelle	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lesy Denis	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Luchier Catherine	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Minet Denise	7 372,80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Minet Frédéric	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pouillart Laurent	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poulet Antoine	1 086,86	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Przepiorka Anne Marie	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Robil Raphael	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Silvestri Antoine	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Thorel Mireille	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Viau Gaelle	2 457,54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	125 802,78	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe : État annuel des indemnités des élus intercommunaux

Référence :

- Article L.

Chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent un état présentant l'ensemble

Nom et prénom du conseiller	Indemnités perçues au titre du mandat de conseiller communautaire			Indemnités perçues au titre de représentant de l'intercommunalité dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain			Indemnités perçues au titre de représentant de l'intercommunalité dans un établissement public local			Indemnités perçues au titre de représentant de l'intercommunalité au sein d'une SEM ou d'une SPL			Autre
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)	Avantages en nature (numéraire)	
Devilder Marin	489,12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dubois Marion	489,12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dumortier Benjamin	13 187,77	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	14 166,01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

S'agissant d'une communication, aucun vote ne clôt ce point.

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Anne-Marie PRZEPIORKA



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication